

L'affaire de Chevillecourt (Autrêches)

Tout au long du conflit, les mesures de représailles menées contre la population par les forces allemandes firent l'objet de discussions. Dès 1914, plusieurs enquêtes furent menées pour inventorier les exactions commises contre les civils par les armées impériales et déterminer l'identité des responsables. La commission française chargée de constater les actes commis "en violation du droit des gens dans les parties du territoire français que l'ennemi a occupées et qui ont été reconquises par les armées de la République" fut contrecarrée par un "livre blanc" publié en mai 1915 par l'autorité impériale mettant en cause l'attitude des populations. En mai 1916, une "réponse belge au Livre blanc allemand" dressa une liste des victimes civiles à Louvain. De fait, plusieurs officiers allemands furent considérés comme criminels de guerre et firent l'objet d'une procédure d'extradition pour être jugés dans les pays où leurs actes avaient été reconnus.

Les documents présentés ci-après s'inscrivent dans les enquêtes menées après-guerre pour déterminer la responsabilité des actions menées contre les civils.



Monument funéraire élevé dans le cimetière d'Autrêches rappelant la mémoire des fusillés du 20 septembre 1914.
(cliché: Jean-Yves Bonnard)

SURTE GENERALE

Commissariat Spécial
de
BEAUVAIS (Oise)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Beauvais, le 23 Aout 1919.

N° 366

O B J E T :

Exécution sommaire
en Septembre 1914
par les troupes alle-
mandes sur le terri-
toire de la commune
d'Autreches (Oise)
de Sept civils fran-
çais.

Réponse à demande
de renseignements for-
mulée par M. le Géné-
ral DUPONT, Chef de la
Mission Militaire
Française à Berlin.

Le Commissaire Spécial MOULIET Pierre
à Monsieur le PREFET de l'OISE à Beauvais

En réponse à la demande de renseignements
formulée par Monsieur le Général DUPONT, Chef
de la Mission Militaire Française à Berlin, au
sujet de la mort de civils qui auraient été fu-
sillés en Septembre 1914 à AUTRECHES par les al-
lemands et que vous avez bien voulu me trans-
mettre, j'ai l'honneur de vous adresser la pro-
cédure établie au cours de mon enquête.

Il résulte de cette procédure et des cons-
tatations faites que le 20 Septembre 1914, les
allemands arrivèrent dans la matinée à AUTRECHES
(Oise) et qu'ils s'emparèrent aussitôt, sous pré-
texte que des coups de feu avaient été tirés
sur eux, de sept civils dont six seulement ont
pu être identifiés, le dernier n'étant que de pas-
sage dans la commune.

Ces civils, les nommés: ROLLET Louis, TEMPESTE
Léon, VINCENT Edmond, DESPIERRE Gastave "dit PILATE"
LESUEUR-LEDUC, et POISSON furent, sans autre forme
de procès, fusillés à CINQ heures du soir au lieu
dit "Le Pont à la Planche" ainsi qu'il résulte de
la déclaration du sieur VIGNY Alfred, demeurant à
l'heure actuelle à BREUIL (Oise) qui fut témoin
du crime.

Deux cartes jointes

Lettre du Commissaire spécial Pierre Mouliet au préfet de l'Oise rendant compte des résultats de l'enquête menée à Autrêches à la demande du Général Dupont, chef de la Mission Militaire à Berlin.

PROCES VERBAL

L'an Mil neuf cent dix neuf ,le 21 Aout

.....
 agissant en vertu des instructions de M. le Préfet de l'Oise

avons ouvert une enquête sur des faits signalés par M. le Général Dupont, Chef de la Mission Militaire Française à Berlin, et nous étant rendu sur la commune d'Autrêches où les dits faits avaient eu lieu, avons entendu:

VIGNY Alfred, né le 20 Aout 1894 à Atty -Somme- mécanicien demeurant à Breuil (Oise) qui nous a, sur interpellation, déclaré:

" Au début des hostilités j'habitais avec ma femme à Haute-braye (Commune d'Autrêches) et je travaillais comme mécanicien chez M. COURSY Georges, Entrepreneur de battage - Lorsque les allemands arrivèrent pour la première fois je me sauvai ~~à Breuil chez mon père~~ à Bragny (Aisne) pour mettre ma femme en sécurité.

" C'était vers le 15 Septembre - Quelques jours après vers le 20 ou 21, je rentrais à Autrêches à travers bois avec l'intention de traverser les lignes pour rejoindre nos troupes bien que n'ayant pas encore d'ordre d'appel.

" J'arrivai à Autrêches vers 16 heures ou 16 h 1/4 en suivant le rui seau et en me dissimulant dans les herbes - Comme j'étais au " Pont à la Planche" sur le territoire de la commune d'Autrêches hameau de Chevillécourt j'entendis des bruits de pas et un cliquetis d'armes. Je me cachai sous le pont et je vis passer une vingtaine d'allemands suivis d'officiers et précédés de cinq ou six civils français parmi lesquels je reconnus: Louis Rollet, Dépierre dit "Pilate", Lesueur-Duc, Vincent Edmond, Tempête Léon -

"Au moment où la troupe passait sur le pont j'entendis crier et pleurer Lesueur-Duc.

"Dans un champ voisin à cinquante mètres environ du pont la troupe s'arrêta et je vis mes compatriotes se mettre, sur l'ordre des allemands à creuser une fosse.

"Le travail dura à peu près une heure au bout de laquelle j'entendis tout d'un coup une fusillade.

"Les allemands repassèrent à nouveau sur le pont regagnant Autrêches et je n'entendis plus rien - A la nuit je réussis à gagner, sans être vu, les lignes françaises.

"Je pourrai indiquer l'endroit où s'est passé le drame.

Lecture faite persiste et signe.

VIGNY.

Page du procès verbal d'audition d'Alfred Vigny, d'Autrêches, dressé le 21 août 1919, suite à l'enquête menée en application des instructions préfectorales

Pour citer cet article : L'affaire de Chevillécourt (Autrêches)

URL : http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/oise14_18/chevillecourt.php